

ASSEMBLÉE NATIONALE

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1369

présenté par

Mme Métayer, M. Vojetta, M. Buchou, M. Metzdorf et Mme Rilhac

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.